

Le Premier Ministre

N° 1004/06/SG

Paris, le 12 juillet 2006

ARRIVÉE

La Directrice générale

Madame la Directrice Générale,

Le 13.07.06 N° 211...

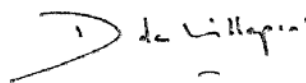
Le Gouvernement a engagé une action résolue en faveur de l'égalité des chances et de la solidarité entre les générations. Cette action s'adresse notamment aux familles et aux très jeunes enfants. Dans cette perspective, les politiques menées dans certains pays, comme le Canada ou le Royaume-Uni, consistant à doter chaque nouveau-né d'un capital de départ qu'il pourra utiliser lors de son entrée dans la vie adulte constituent une piste intéressante.

Je souhaite que vous étudiez, en vous inspirant de ces expériences, l'opportunité et la faisabilité d'un tel dispositif en France. Vos réflexions devront également porter sur les formes et la mobilisation de cette épargne au service de l'économie et d'une croissance sociale.

Vous conduirez vos travaux en y associant les principaux acteurs de la politique familiale. Il s'agira notamment de recueillir leurs appréciations sur le principe, le contenu et le financement d'un dispositif de ce type.

J'attends vos conclusions et recommandations pour la fin du mois d'octobre prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique de VILLEPIN

Madame Sophie BOISSARD
Directrice Générale du
Centre d'analyse stratégique
18, rue de Martignac
75007 PARIS